

numéro 487
mars 2002

2,74 €

Troisième Civilisation / Mensuel de la Soka Gakkai France pour la Paix, la Culture & l'Éducation

“Faisons en sorte que notre époque passe à l'histoire comme l'éveil d'une nouvelle forme d'hommage à la vie, la ferme résolution d'atteindre la durabilité, l'accélération de la lutte pour la justice et la paix et l'heureuse célébration de la vie.”

La Charte de la Terre

page 23

Une Charte pour sauver la Terre

La Terre ne tourne pas rond. Prévert nous l'avait déjà dit. Mais qui s'en inquiète ?

La Charte de la Terre arrive à la suite de multiples déclarations antérieures : "Déclaration universelle des droits de l'Homme", "Droits de l'Homme et du citoyen", "Charte de l'Onu"... chacune voulait exprimer une avancée de la conscience humaine, mais la Charte de la Terre arrive dans un contexte de crise mondiale où la Terre elle-même et tout ce qu'elle porte sont en danger.



La Charte de la Terre ou l'évolution d'une prise de conscience, p. 24

HISTORIQUE



Quelques points forts pour s'y retrouver, dans cette Charte riche mais touffue... où la recherche de valeurs communes n'est jamais achevée, p. 25

POINTS FORTS



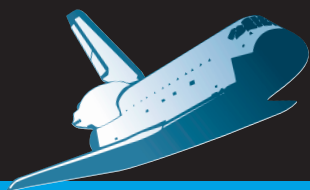
La Charte, un document juridique *soft*, souple et à portée morale, éthique... p. 27

PRINCIPES

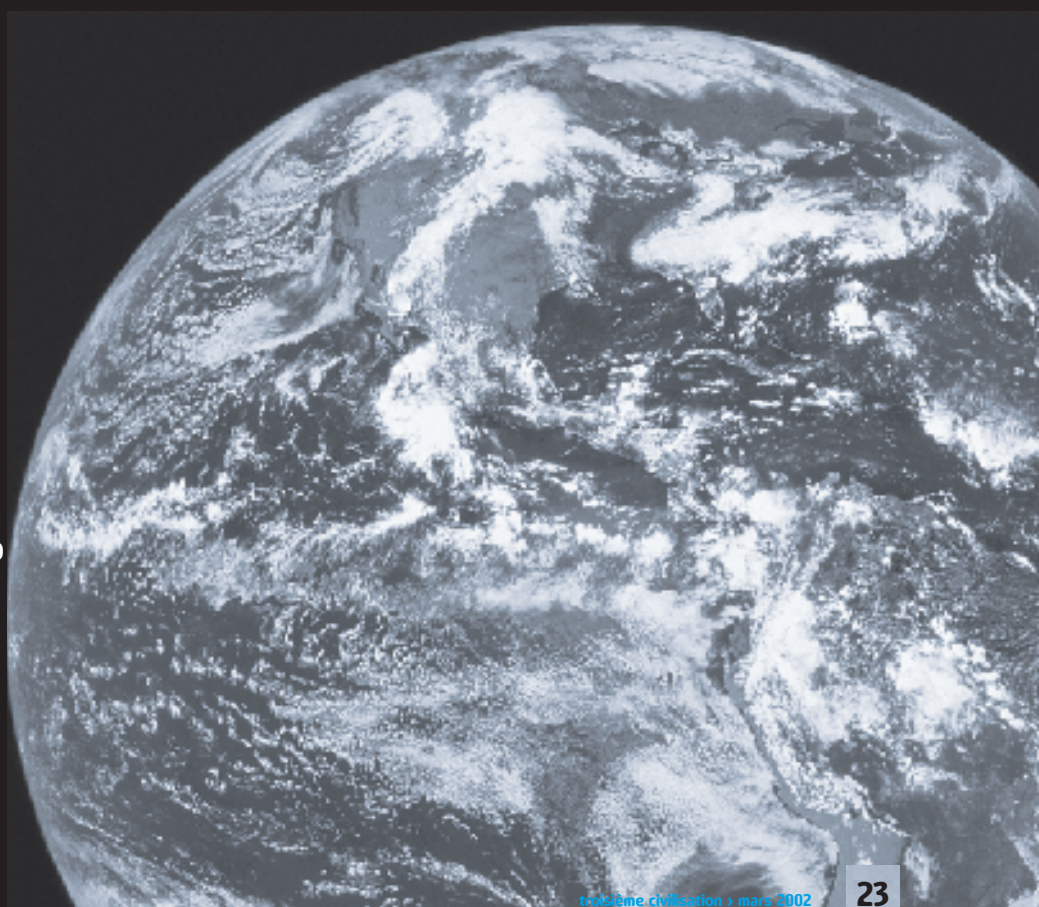


La Charte fait "boule de neige" en ralliant toujours plus de personnes et d'organisations à sa cause, au fur et à mesure de son élaboration. Celles-ci, à leur tour, en entraînent d'autres dans leur sillage. Quelques exemples de participation, p. 30

ACTIONS



La Charte de la Terre



1945 L'Organisation des Nations unies (Onu) est constituée pour veiller à sauvegarder la paix et la sécurité dans le monde et à instituer entre les nations une coopération économique, sociale et culturelle. Cependant, il n'y a pas de mention concernant l'environnement.

1972 Une prise de conscience. La "Déclaration de Stockholm" de la conférence des Nations unies sur l'environnement place les questions écologiques au rang des préoccupations internationales et marque le début d'un dialogue entre pays industrialisés et pays en développement.

Ce dialogue concerne le lien qui existe entre la croissance économique, la pollution de l'indivis mondial (l'air, l'eau, les océans) et le bien-être des peuples dans le monde entier.

1987 La Commission mondiale de l'environnement et du développement des Nations unies émet un appel pour la création d'une nouvelle charte qui énoncerait les principes fondamentaux pour un développement durable.

1992 Le Sommet "Planète Terre" à Rio de Janeiro (Brésil) en juin. La Charte de la Terre en est l'un des résultats attendus. Mais les gouvernements ne peuvent arriver à une entente et adoptent un compromis entre la position des pays industrialisés et celle des pays en développement. Cette déclaration fait néanmoins progresser le concept des droits et des responsabilités des pays dans le domaine de l'environnement. À la suite de ce Sommet de la Terre, deux ONG internationales, **le Conseil de la Terre et la Croix verte**, avec l'appui du gouvernement néerlandais, unissent leurs efforts dans le but de continuer l'élaboration d'une Charte de la Terre. Durant deux ans des consultations à l'échelle mondiale ont lieu

L'évolution d'une prise de conscience

Il a fallu attendre vingt-sept ans pour que l'Onu prenne conscience de l'importance de l'environnement dans un processus de paix. Il en faudra tout autant pour faire aboutir le projet de création d'une Charte de la Terre, en attendant son adoption par l'Onu.

au cours desquelles différents organismes internationaux délibèrent entre eux.

1995 Le Conseil de la Terre, la Croix Verte et le gouvernement néerlandais co-parrainent une réunion à La Haye où 60 représentants de diverses associations se rencontrent pour proposer un processus de consultation à grande portée.

1997 La Commission propose un "avant-projet de référence", lors du Forum Rio + 5 (cinq ans après Rio) qui se tient aussi à Rio. Un processus de consultation internationale est engagé.

2000 La Commission approuve une version finale à la réunion du mois de mars, à Paris, au siège de l'UNESCO. Le 29 juin, c'est le lancement officiel au Palais de la paix, à la Haye.

2002 L'objectif aujourd'hui est de faire adopter la Charte de la Terre par l'Assemblée générale des Nations unies lors du dixième anniversaire du Sommet de la Terre, "Rio + 10". **Ce Sommet de la Terre se tiendra à Johannesburg du 26 août au 4 septembre.** Notons qu'en vue de ce Sommet mondial du développement durable, une cinquantaine d'organisations françaises se mobilisent en s'associant dans le Collectif "Rio + 10". ●

***** Processus d'élaboration de la Charte : pour et par des milliers d'acteurs

La Charte de la Terre n'ayant pu voir le jour lors du sommet intergouvernemental de 1992 (Sommet de Rio), l'initiative relancée en 1995 par la Croix verte internationale, le Conseil de la Terre et le gouvernement néerlandais allait cette fois-ci s'adresser à la société civile par le biais d'une large concertation internationale sur plusieurs années, soutenue par la Commission de la Charte chargée de recadrer le travail. Les réunions avaient pour mission de faire le point et de sortir chaque fois un nouveau modèle de charte. Des centaines d'organisations et des milliers de personnes de pays, cultures, milieux, origines, sensibilités, métiers différents se sont attelées à la tâche. C'est ce qui donne à la Charte son aspect touffu, non fini, mais qui en fait toute sa richesse. Comme le dit M. Ikeda (président de la SGI), "Le processus par lequel la Charte de la Terre a été développée est le dialogue. Les vérités issues d'une discussion et d'un dialogue donnent lieu à des vérités bien vivantes. Rien ne provoque une plus profonde et durable transformation dans le cœur humain que de telles interactions, rassemblant femmes et hommes de toutes origines et de tous milieux confondus." Ainsi, la Charte s'est étoffée sous la pression des peuples jusqu'à devenir une sorte de traité des peuples, un document juridique *soft* mais qui peut fortement influencer le développement de la juridiction internationale. Le dialogue pour l'élaboration de valeurs communes se poursuit tandis que des textes d'application se préparent dans tous les domaines ou celle-ci est mise en pratique (juridiques, gouvernementaux, éducatifs...). ●



En premier lieu, la Charte n'est pas un chef-d'œuvre que l'on contemple. Résultat d'une mobilisation intense, elle est là pour mobiliser à son tour, faire prendre conscience à chacun de sa propre responsabilité, inviter à endosser la Charte, l'intégrer dans sa vie. Elle s'adresse aussi bien à des Indiens d'Amazonie qu'à des *businessmen* new-yorkais, des juristes, des collectivités locales, des pays... On assiste à l'émergence d'une société civile internationale qui devrait, pense Mme Virginia Strauss, directrice du Centre de recherche de Boston, siéger un jour à l'Onu à égalité avec les gouvernants et former ainsi une nouvelle gouvernance.



"La Charte de la Terre n'est pas un texte sacré, pas simplement quelque chose que nous voulons faire endosser aux gens. Nous voulons que les gens l'utilisent comme un outil, pour examiner leurs propres motivations spirituelles, éthiques et morales, pour voir comment cette charte peut être appliquée à leur propre vie, aux institutions qu'ils servent, aux gouvernements et aux organisations internationales."

Maurice Strong, président honoraire du Earth Council (Conseil de la Terre) et commissaire de la Charte de la Terre au Canada

"De grandes pensées donnent naissance aux mots de ce document et nous devrions réfléchir à leur sens plutôt que simplement les parcourir, ceci afin de provoquer notre action."

Pr Wangari Maathai, commissaire de la Charte de la Terre et président de la Croix verte au Kenya



Le danger concerne "la communauté de la vie" tout entière

La Charte fait prendre conscience que le danger concerne le monde entier et pas seulement les êtres humains : la Terre, vivante elle aussi, unique demeure de tous les être vivants, hommes, animaux, plantes, tous dans une relation d'interdépendance allant en s'accroissant. La recherche écologique ne peut plus être considérée comme du luxe ou n'intéressant que de petits groupes militants écologiques, de même que la pauvreté d'une partie du globe ne peut être ignorée par l'autre.

"La Charte de la Terre incarne notre destinée partagée. En adoptant les principes de la Charte, nous, communauté de la Terre, dans toute sa diversité, renforçons notre engagement pour protéger notre maison commune."

La princesse Basma Bint Talal (Jordanie)

Une vision globale du monde



La Charte se veut un document mobilisateur, déclencheur d'actions motivées par la conscience de notre responsabilité à l'échelle de l'univers.

"Des documents d'inspiration ont changé le cours des événements et donné un impact aux sociétés humaines : La Grande Charte (1215), La Déclaration de l'indépendance (États-Unis d'Amérique), la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (France) et la Déclaration universelle des droits de l'Homme. Toutes ont ému l'imagination de l'Homme et changé la qualité de vie des peuples dans le monde entier. De la même manière, que cette Charte de la Terre donne une vision appropriée pour permettre la conservation de la nature, la protection de l'environnement et un développement durable pour le nouveau millénaire a toujours été mon espoir infaillible."

Dr Parvez Hassan, ancien président de l'Union mondiale pour la protection de l'environnement - Commission sur la loi environnementale au Pakistan



"La vision de la Charte de la Terre reflète la conviction que le soin apporté à l'Homme et celui apporté à l'environnement sont les deux dimensions interdépendantes d'une même tâche. On ne peut porter notre attention sur l'Homme dans un monde où les écosystèmes s'effondrent et l'on ne peut nous occuper de l'environnement dans un monde où la pauvreté, l'injustice, l'inégalité économique et les conflits sont largement répandus."

Pr Steven Rockefeller, président et commissaire de la Charte de la Terre, membre du comité de pilotage aux États-Unis

"La douleur de la terre devient la douleur de l'homme. De nombreuses voix insistantes appellent à une halte pour le mode de développement et l'accroissement de l'économie auxquels nous sommes adonnés. Il apparaît également un désir ardent grandissant pour l'individu et pour la guérison de la terre. La Charte de la Terre est une réponse à ce désir largement répandu - la guérison spirituelle des hommes tout autant que celle de la terre."

Dr Kamla Chowdhry, commissaire de la Charte de la Terre en Inde

"Le facteur sous-jacent commun des conflits actuels est le résultat de l'insécurité, soutenue par la perspective de l'exclusion ou la menace perçue de la famine à la fois par les gens et les communautés. Les circonstances du ressenti de cette insécurité sont souvent provoquées par la dégradation de l'environnement. Une Charte de la Terre fera prendre conscience à chacun d'entre nous de ces éléments et aidera à développer une culture de paix, d'attention et de solidarité."

L'ambassadeur Mohamed Sahnoun, membre du comité de pilotage de la Charte en Algérie



Pas de changement sans celui du cœur de l'Homme

Cette charte ne se contente pas d'appeler à l'action. Elle interpelle les humains au plus profond de leur être. Il faut changer le système de valeur, intégrer l'éthique et la vie spirituelle dans la vie quotidienne. Faire rimer politique avec éthique... Quelle révolution pour le monde moderne !

"Nos meilleures pensées et actions découlent de l'intégration de la tête et du cœur, de la science et de la foi, de l'intelligence et de la compassion. Ici se situe le grand défi spirituel du 21^e siècle et le chemin de l'accomplissement individuel, de la transformation sociale, du bien-être de l'écologie. La Charte de la Terre nous appelle à nouveau à joindre nos mains pour nous consacrer à cet effort."

Pr Steven Rockefeller, président et commissaire de la Charte de la Terre, membre du comité de pilotage aux États-Unis

"Parallèlement à une orientation scientifique, technologique et économique, vous trouverez aussi un fil continu de spiritualité, de paix et de non-violence, de besoin de compassion pour les autres. La Charte de la Terre plaide pour une nouvelle vision, une vision qui reconnaît que nous formons ensemble une famille humaine partageant une destinée commune en dépit de différences sociales, culturelles et biologiques."

Dr Kamla Chowdhry, commissaire de la Charte de la Terre en Inde



“Je crois que la Charte de la Terre donne des orientations éthiques et morales qui aideront à renforcer l'esprit de l'Homme. Seule une personne qui a confiance en elle et qui est ouverte à l'amitié et à la solidarité peut répondre au défi de notre temps. La Charte de la Terre ouvre une nouvelle phase non seulement dans le mouvement écologique, mais aussi dans la vie publique mondiale. Nous devons faire tout notre possible pour que cette Charte de la Terre soit acceptée exactement telle qu'elle a été conçue: une série d'importantes règles essentielles.”

Mikhail Gorbachev, président honoraire de la Croix verte internationale, commissaire de la Charte de la Terre pour la Russie

Respecter et s'enrichir des diversités

Non seulement respecter les diversités culturelles, religieuses, etc. mais reconnaître leur valeur et s'inspirer de leurs points de vue pour résoudre la crise de manière créative. C'est ce que M. Gorbachev appelle "le nouvel humanisme" par rapport à ce qu'il nomme "l'humanisme moderne" qui force les gens à

adopter un modèle d'homme unique jusqu'à en devenir despotique. (Cf. *Dialogues pour la paix* de MM. Gorbachev et Ikeda, Éd. du Rocher)

Justice sociale, mais aussi justice économique

Justice sociale et justice économique ne sont pas facultatives. Les points de la charte concernant ce domaine remettent en question l'ordre actuel du monde économique et social, tout en défendant la diversité des modèles.

“La Charte de la Terre devrait être analysée spécialement comme un mouvement éthique, global qui conduira à un code d'éthique planétaire, soutenant un noyau de principes et de valeurs qui lutteront contre l'injustice sociale, l'inégalité qui prévalent dans le monde d'aujourd'hui. Cinq piliers supportent ce noyau: droits de l'Homme; démocratie et participation; égalité; protection des minorités; résolution pacifique des conflits. Ces piliers sont le produit d'une vision d'un monde solidaire qui respecte la diversité (conscience planétaire).”

Pr Moacir Gadotti, Paulo Freire Institute, Brésil



Pays où se développent des actions en lien avec la Charte de la Terre



Afrique et Moyen-Orient

- Bénin
- Burkina Faso
- Cameroun
- Égypte
- Ghana
- île Maurice
- Jordanie
- Kenya
- Mali
- Niger
- Nigeria
- Ouganda
- Sénégal
- Zimbawe



Les Amériques

- Argentine
- Bolivie
- Brésil
- Canada
- Colombie
- Costa Rica
- Cuba
- États-Unis
- Honduras
- Mexique
- Nicaragua
- Panama
- Paraguay
- Pérou
- République Dominicaine
- Salvador
- Trinité-et-Tobago
- Uruguay
- Venezuela



Asie et Pacifique

- Australie
- Bangladesh
- Chine
- Corée du Sud
- Hong Kong
- Inde
- Indonésie
- Japon
- Malaisie
- Népal
- Nouvelle-Zélande
- Philippines
- Singapour
- Sri Lanka
- Thaïlande



Europe et Asie centrale

- Allemagne
- Arménie
- Autriche
- Biélorussie
- Espagne
- France
- Italie
- Kazakhstan
- Norvège
- Pays-Bas
- Suède
- Ouzbékistan

Un nouveau droit voit le jour: "le droit environnemental", c'est-à-dire le droit d'avoir un environnement décent avec une eau, un air de qualité...

Développement durable

La Charte s'inscrit dans le temps. Toute action doit être pensée avec ses conséquences à long terme, en ayant en vue les générations futures. Désormais il faut penser l'action sur cent, deux cents ans.

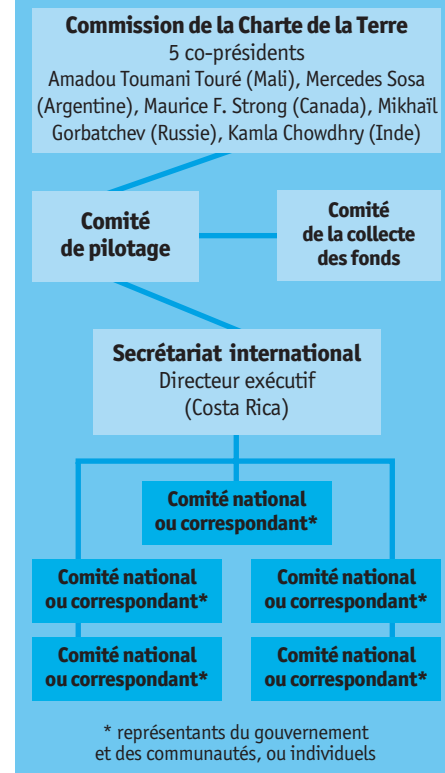
Culture de paix

Enfin, la Charte insiste sur le développement d'une culture de paix. Cela concerne bien sûr le monde de l'éducation proprement dit mais aussi la formation personnelle de tous et les différents secteurs de l'information. On ne peut plus se contenter de rester tranquillement dans son coin, il devient nécessaire d'arriver à nouer des relations positives avec son entourage, d'apprendre à dénouer des conflits, etc.

Les principes énoncés dans la Charte de la Terre reprennent tous ces objectifs. ●

> Organigramme

L'organigramme présenté ci-dessous illustre la structure organisationnelle de "L'initiative de la Charte de la Terre".



La Charte de la Terre

Un document juridique soft reprenant des valeurs et aspirations largement partagées et qui peut néanmoins fortement influencer sur le développement de la juridiction internationale. La Charte énonce les principes éthiques qui la sous-tendent. Puis suit un ensemble d'actions réunies en trois volets: écologie, justice sociale et économique et éducation à la paix.



1. RESPECT ET PROTECTION DE LA COMMUNAUTÉ DE LA VIE

Respecter la Terre et toute forme de vie.

- ▶ Reconnaître le lien d'interdépendance entre tous les êtres vivants ainsi que la valeur de toute forme de vie, quelle qu'en soit son utilité pour l'être humain.
- ▶ Reconnaître la dignité propre à chaque personne et le potentiel intellectuel, artistique, éthique et spirituel de tout être humain.

Prendre soin de la communauté de la vie avec compréhension, compassion et amour.

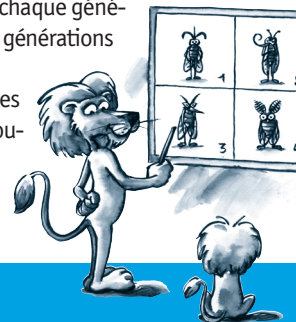
- ▶ Accepter que le droit de posséder, de diriger et d'utiliser les ressources naturelles implique le devoir d'empêcher les dommages environnementaux et de protéger les droits de l'être humain.
- ▶ Affirmer que l'accroissement de la liberté, de la connaissance et du pouvoir implique la responsabilité de promouvoir le bien commun.

Bâtir des sociétés démocratiques, justes, participatives, durables et pacifiques.

- ▶ S'assurer que les communautés, à tous les niveaux, garantissent les droits de l'Homme et les libertés fondamentales et donnent à chacun la possibilité de développer pleinement son potentiel.
- ▶ Promouvoir la justice sociale et économique, en donnant à chacun les moyens d'assurer sa subsistance d'une manière à la fois sûre, utile et écologiquement durable.

Préserver la richesse et la beauté de la Terre pour les générations présentes et futures.

- ▶ Reconnaître que la liberté d'action de chaque génération est déterminée par les besoins des générations futures.
- ▶ Transmettre aux générations futures les valeurs, traditions et institutions qui encouragent la prospérité à long terme des communautés humaines et écologiques de la Terre.



Pour réaliser les quatre engagements généraux précédents, il est nécessaire d'adopter les principes suivants:

2. INTÉGRITÉ ÉCOLOGIQUE

Protéger et rétablir l'intégrité des systèmes écologiques de la Terre, en particulier la diversité biologique et les processus naturels qui assurent le maintien de la vie.

- ▶ Adopter, à tous les niveaux, une planification et une réglementation en matière de développement durable qui intègrent à tout projet de développement la conservation et la restauration de l'environnement.
- ▶ Créer et sauvegarder des réserves naturelles et biologiques viables, incluant des territoires sauvages et des zones marines, pour protéger le système de soutien de la vie sur la Terre, maintenir la biodiversité et conserver notre héritage naturel.
- ▶ Promouvoir la régénération des espèces et des écosystèmes en voie d'extinction.
- ▶ Restreindre et éliminer les organismes génétiquement modifiés ou exogènes nuisibles aux espèces indigènes et à l'environnement et empêcher l'introduction de ces organismes nuisibles.
- ▶ Gérer l'utilisation des ressources renouvelables telles que l'eau, la terre, les produits forestiers et la vie marine en utilisant des procédés qui respectent les cycles de régénération et qui protègent la santé des écosystèmes.
- ▶ Gérer l'extraction et l'utilisation des ressources non renouvelables telles que les minéraux et les combustibles fossiles en utilisant des procédés qui minimisent l'épuisement et qui ne causent pas de dommages importants à l'environnement.



Empêcher tout dommage causé à l'environnement comme meilleure méthode pour le préserver et appliquer le principe de précaution là où les connaissances sont insuffisantes.

- ▶ Prendre les mesures en vue d'éviter tout dommage grave ou irréversible à l'environnement, même si les informations scientifiques sont incomplètes ou non concluantes.
- ▶ Faire porter le poids de la preuve par ceux qui soutiennent qu'une activité proposée ne causera pas de dommages significatifs, et obliger la partie responsable à assumer entièrement les dommages causés à l'environnement.
- ▶ S'assurer que la prise de décision tient compte des conséquences cumulatives, à long terme, indirectes, internationales et mondiales des activités humaines.
- ▶ Empêcher la pollution de tout élément de l'environnement et ne permettre aucune accumulation de substances radioactives et toxiques ni de toute autre substance nocive.
- ▶ Éviter les activités militaires qui nuisent à l'environnement.



Adopter des modes de production, de consommation et de reproduction qui préservent les capacités régénératrices de la Terre, les droits de l'Homme et le bien-être commun.

► Réduire, réutiliser et recycler les matériaux utilisés dans les systèmes de production et de consommation, et s'assurer que les déchets résiduels peuvent être assimilés par les systèmes écologiques.

► Agir avec modération et efficacité en utilisant les sources d'énergie et recourir de plus en plus aux sources d'énergie renouvelables telles que l'énergie solaire et éolienne.

► Promouvoir le développement, l'adoption et le transfert équitable de technologies sans danger pour l'environnement.

► Intégrer tous les coûts environnementaux et sociaux dans les prix de vente des biens et services et offrir aux consommateurs

la possibilité d'identifier les produits qui répondent aux normes sociales et économiques les plus élevées.

► Assurer l'accès universel aux soins de santé qui favorisent une reproduction saine et responsable.

► Adopter des modes de vie qui mettent l'accent sur la qualité de vie et la modération matérielle dans un monde aux ressources limitées.

Faire progresser l'étude de l'écologie durable et promouvoir le libre-échange et l'application élargie des connaissances acquises.

► Soutenir la coopération scientifique et technique internationale sur le développement durable, en portant une attention particulière aux besoins des pays en voie de développement.

► Reconnaître et préserver les connaissances traditionnelles et la sagesse de toutes les cultures lorsqu'elles contribuent à la protection de l'environnement et au bien-être de l'être humain.

► S'assurer que toute information d'une importance vitale pour la santé humaine et la protection de l'environnement, y compris l'information génétique, est accessible au public.

3. JUSTICE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

Éradiquer la pauvreté en tant qu'impératif éthique, social et environnemental.

► Garantir l'accès à l'eau potable, à l'air pur, à l'approvisionnement de nourriture, à des terres non contaminées, à un abri et à des installations sanitaires hygiéniques en attribuant les ressources nationales et internationales nécessaires.



► Permettre à chaque personne, avec l'éducation et les moyens, d'avoir accès aux ressources nécessaires à sa subsistance et offrir la sécurité sociale et des mesures de protection à toute personne qui ne peut subvenir à ses propres besoins.

► Reconnaître les ignorés, protéger les plus faibles, aider ceux qui souffrent et leur donner la possibilité de développer leurs capacités et de lutter pour atteindre leurs aspirations.

S'assurer que les activités et les institutions économiques à tous les niveaux favorisent le développement humain de manière juste et durable.

► Promouvoir la répartition équitable des richesses à l'intérieur de chaque pays et entre les pays.

► Améliorer les ressources intellectuelles, financières, techniques et sociales des pays en voie de développement et les soulager de leur importante dette internationale.

► S'assurer que toutes les industries favorisent l'utilisation durable des ressources, la protection de l'environnement et des normes de travail progressives.

► Exiger que les entreprises multinationales et les institutions financières internationales fassent preuve de transparence dans l'intérêt public et les tenir responsables des conséquences de leurs activités.

Affirmer l'égalité et l'équité des genres comme condition préalable au développement durable et assurer l'accès universel à l'éducation, aux soins de santé et aux possibilités économiques.

► Garantir les droits humains des femmes et des jeunes filles, et cesser toute violence à leur endroit.

► Encourager la participation active des femmes dans les différents aspects de la vie économique, politique, civile, sociale et culturelle en tant que partenaires égales et à part entière, décideuses, dirigeantes et bénéficiaires.

► Renforcer la cellule familiale et assurer à chacun de ses membres la sécurité, l'affection et les soins appropriés.

Défendre le droit de tous les êtres humains, sans discrimination, à un environnement naturel et social favorisant la dignité humaine, la santé physique et le bien-être spirituel, en portant une attention particulière aux droits des peuples indigènes et des minorités.

► Éliminer toute forme de discrimination, notamment la discrimination basée sur les race, couleur, sexe, orientation sexuelle, religion, langue et origines nationales, ethniques ou sociales.

► Affirmer le droit des peuples indigènes à leur spiritualité, leurs connaissances, leurs terres et leurs ressources, ainsi qu'à leurs propres moyens d'existence traditionnels et durables.

► Honorer et soutenir les jeunes de nos communautés en leur permettant de remplir leur rôle essentiel pour la création de sociétés durables.

► Protéger et restaurer les lieux d'une grande importance du point de vue culturel et spirituel.

4. DÉMOCRATIE, NON-VIOLENCE ET PAIX

Renforcer les institutions démocratiques à tous les niveaux et promouvoir une gouvernance qui obéisse aux principes de transparence et justiciabilité, ainsi que la participation de tous dans la prise de décision, et l'accès à la justice.

► Assurer à toute personne le droit de recevoir des informations claires et récentes sur les questions environnementales et sur tous les plans et activités de développement qui l'intéressent ou qui sont susceptibles

de l'affecter.

► Soutenir la société civile locale, régionale et mondiale et promouvoir une réelle participation de toutes les personnes et organisations intéressées dans la prise de décision.

► Protéger le droit à la liberté d'opinion, d'expression, de réunion pacifique, d'association et à la dissidence.

► Établir l'accès effectif et efficace à des procédures judiciaires administratives et indépendantes, incluant les compensations et les réparations des dommages infligés à l'environnement ainsi que la menace de tels dommages.

► Éliminer la corruption de toutes les institutions publiques et privées.

► Renforcer les communautés locales en leur donnant les moyens nécessaires pour sauvegarder leur environnement, et confier les responsabilités environnementales aux niveaux de gouvernement les plus aptes à les assumer efficacement.

Intégrer au système d'éducation et à la formation continue les connaissances, les valeurs et les compétences nécessaires à un mode de vie durable.

► Assurer à tous, particulièrement aux enfants et aux jeunes, l'accès à l'éducation leur donnant les moyens de contribuer activement au développement durable.

► Favoriser la contribution des arts, des sciences humaines ainsi que des sciences à l'éducation en matière de développement durable.

► Renforcer le rôle des grands médias dans la sensibilisation aux enjeux écologiques et sociaux.

► Reconnaître l'importance de l'éducation morale et spirituelle pour une existence



durable.

Traiter tous les êtres vivants avec respect et considération.

► Empêcher la cruauté envers les animaux domestiques et d'élevage, et atténuer leurs souffrances.

► Protéger les animaux sauvages des techniques de chasse, de trappe et de pêche qui causent des souffrances extrêmes, prolongées ou inutiles.

► Éviter ou éliminer dans la mesure du possible la capture ou la destruction d'espèces non ciblées.

Promouvoir une culture de tolérance, de non-violence et de paix.

► Encourager et soutenir la compréhension, la solidarité et la coopération mutuelles entre tous les peuples et tous les pays ainsi qu'à l'intérieur de chaque pays.

► Mettre en place des stratégies complètes pour prévenir les conflits violents et utiliser des méthodes de résolution de problèmes fondées sur la collaboration pour gérer et résoudre les conflits environnementaux et tout autre désaccord.

► Démilitariser les systèmes de sécurité nationale, les amener à une position défensive non provocatrice et convertir les ressources militaires à des projets pacifiques, notamment à la restauration écologique.

► Éliminer les armes nucléaires, biologiques et toxiques, ainsi que toutes autres armes de destruction massive.

► S'assurer que l'espace orbital extra-atmosphérique est utilisé dans le respect de la paix et de la protection de l'environnement.

► Reconnaître que la paix est l'entité créée à partir de relations équilibrées avec soi-même, avec les autres, avec d'autres cultures et d'autres formes de vie, avec la Terre et l'ensemble de l'univers dont nous faisons



tous partie.

5. LA VOIE DE L'AVENIR

Comme jamais auparavant dans l'histoire, notre destin commun nous invite à chercher un nouveau commencement. Un tel renouvellement est la promesse des principes de la Charte de la Terre. La tenue de cette promesse repose sur notre engagement à adopter et promouvoir les valeurs et objectifs de la Charte.

Cet engagement requiert un changement dans nos cœurs et dans nos esprits. Il requiert également un sens nouveau d'interdépendance mondiale et de responsabilité universelle.

Nous devons développer et mettre en pratique de façon imaginative la vision d'un mode de vie durable sur le plan local, national, régional, et international. Notre diversité culturelle est un héritage précieux et les diverses communautés trouveront leur propre façon de réaliser cette vision. Nous devons approfondir et élargir le dialogue mondial à l'origine de la Charte de la Terre, car nous avons beaucoup à apprendre de la quête commune et perpétuelle de la vérité et de la sagesse.

Dans la vie, il existe souvent des tensions entre les valeurs les plus importantes. Cela peut impliquer des choix difficiles. Néanmoins, nous devons trouver des manières d'harmoniser la diversité avec l'unité, l'exercice de la liberté avec le bien commun, les objectifs à court terme avec les buts à long terme. Chaque personne, famille, organisation et communauté a un rôle primordial à jouer. Les arts, les sciences, les religions, les établissements d'enseignement, les médias, le monde des affaires, les organisations non gouvernementales et les gouvernements sont appelés à faire preuve d'initiative créatrice. Le partenariat entre le gouvernement, la société civile et les entreprises est essentiel à une bonne gouvernance.

Pour bâtir une communauté universelle durable, les nations du monde doivent renouveler leur engagement envers les Nations unies, honorer leurs obligations dans le cadre des accords internationaux existants et soutenir l'application des principes de la Charte de la Terre par le moyen d'un instrument ayant force de loi à l'échelle internationale sur les questions d'environnement et de développement.

Faisons en sorte que notre époque passe à l'histoire comme l'éveil d'une nouvelle forme d'hommage à la vie, la ferme résolution d'atteindre la durabilité, l'accélération de la lutte pour la justice et la paix et l'heureuse célébration de la vie. ●

Quelques exemples de participation

Voici quelques exemples, aussi divers que possible, des multiples groupes, organisations, villes, pays, qui ont endossé la charte.

Aux États-Unis, la Charte de la Terre à l'ordre du jour dans l'éducation : En mai 2002, est prévu un symposium universitaire destiné à sensibiliser les académies (encore résistantes à inclure l'environnement dans le cursus universitaire supérieur) sur le rôle qu'elles ont joué en matière d'éducation et leur responsabilité dans la formation des futures générations.

En Russie, une république autonome endosse la Charte : Le parlement de la République du Tatarstan a voté à l'unanimité l'adoption et l'application des principes de la Charte dans leur Constitution. Elle vient compléter leur projet "Tatarstan, une terre de culture et de paix, de développement durable et de tolérance" que le Président a lancé il y a un an.

En Autriche, une initiative touche le monde des affaires : Depuis l'an 2000, l'Institut international pour une éthique globale, sous la direction de Jacqueline Wagner, se penche sur le problème de "l'éthique dans les affaires" et de quelle manière mettre en œuvre la Charte. Des dirigeants d'entreprises technologiques et écologiques ont participé à des réunions sur le thème d'une "industrie durable" afin d'établir des méthodes de production plus écologistes et une gestion des ressources humaines plus juste.

Au Bénin : La Charte de la Terre est traduite dans les différents dialectes locaux.

En France, Toulouse sauve l'honneur : L'association "Actions pour une Charte de la Terre" a fait participer deux écoles primaires et un foyer populaire au projet. Les enfants ont réalisé des dessins qui ont été exposés à la Maison régionale de l'environnement et qui ont servi d'illustrations pour un magnifique livre reprenant les principes de la Charte de la Terre. Par la suite, l'association a réalisé un disque compact : *Nous, les enfants de la Terre*, chanté par des enfants.

Au Costa Rica, les ingénieurs s'en mêlent : L'association internationale des étudiants en économie et commerce (AIESEC) est la plus grande organisation internationale d'étudiants (50 000 membres et un million d'anciens élèves de 740 universités de 84 pays). Lors du Congrès international des anciens élèves à San José en octobre 99, les participants ont exploré la manière de promouvoir la Charte dans leur travail et de définir leur propre vision. Ils ont recensé certaines valeurs en accord avec la Charte (tolérance, respect, responsabilité, implication sociale et environnementale) à l'issue des ateliers de questions-réponses. Ils vont poursuivre leur action dans leurs pays respectifs.

Actions du Secrétariat international de "L'Initiative de la Charte de la Terre" (voir organigramme p. 26)

Le secrétariat a pour objectif de promouvoir une approche holistique et intégrée de la Charte. Il encourage la création de comités nationaux, les soutient dans leur rôle d'organisation et de délibérations, identifiant les valeurs éthiques pour le développement d'un monde durable, les éclairant pour intégrer ces valeurs dans leurs plans de développement, codes de déontologie ou autres activités. Il organise

des séances d'information sur la Charte... Son activité prioritaire consiste en la préparation, la diffusion et la traduction du matériel nécessaire à la diffusion de la Charte (traduite en 18 langues). Parallèlement, il vérifie que les déclarations d'engagement d'organisations ou d'individus sont bien dans l'esprit des valeurs de la Charte. Enfin, il développe, en partenariat avec des organisations de l'éducation,

des outils permettant d'intégrer les principes de cette charte dans le programme des différents cursus d'enseignement. Certains pays (Australie, Costa Rica, Brésil) ont déjà intégré ce programme à leur cursus primaire, secondaire ou universitaire. D'autres sensibilisent les écoliers, soit au moyen de programmes scolaires (c'est le cas au Népal), soit par des activités spécifiques. ●

Au Costa Rica encore, la radio diffuse des émissions produites par les Pays-Bas sur la Charte : En novembre 2000, Radio Nederland (Pays-Bas) diffusait en Amérique latine des émissions sur 552 stations latino-américaines et des Caraïbes. Ces programmes traitaient des principes de la Charte avec des explications détaillées, des histoires et des interviews.

Le multimédia, outil éducatif au service de la Charte : L'UNESCO a développé un programme multimédia destiné aux enseignants "Enseignement et apprentissage pour un avenir durable" dans son programme "Éduquer pour un avenir durable". Il est en cours de traduction et sera prochainement disponible sur leur site gratuitement ou sous forme de CD Rom. (www.unesco.org/education/tlsf) Par ailleurs un "kit" destiné à assister les initiatives individuelles ou de groupes dans l'animation d'ateliers ou expositions sur la Charte est en cours d'élaboration. Il sera bientôt disponible.

ZOOM SUR TROIS ASSOCIATIONS

Le Conseil de la Terre



Fondé par Maurice F. Strong (président du Conseil de l'université pour la paix au Costa Rica), le Conseil de la Terre (Earth Council) a dirigé le Secrétariat international conjointement avec la Croix verte internationale jusqu'à la ratification et le lancement de la nouvelle Charte en mars 2000. Cette association est l'un des piliers de "L'Initiative de la Charte de la Terre". Le Conseil de la Terre a également assisté de nombreuses initiatives au Costa Rica, aidant la municipalité de San José à sensibiliser les cadres moyens de son personnel à la Charte de la Terre et à en appliquer les principes dans leur travail quotidien.

Le Centre de recherche de Boston pour le 21^e siècle



Fondé en 1993 par Daisaku Ikeda, cet institut international a pour vocation de favoriser les échanges entre savants et personnes de terrain issus des domaines culturels et religieux aspirant à une éthique globale pour la paix au 21^e siècle (droits de l'Homme, non-violence, écologie, justice économique). Très actif depuis 1997, cet institut participe au comité national de la Charte de la Terre. Il a pour rôle de sensibiliser et d'éveiller la conscience des chercheurs et du public, tout particulièrement la jeunesse aux États-Unis, organisant et coordonnant de nombreuses délibérations et ateliers de travail. Pour illustrer cette sensibilisation, une conférence intitulée



Virginia Strauss, directrice du Centre de recherche de Boston pour le 21^e siècle

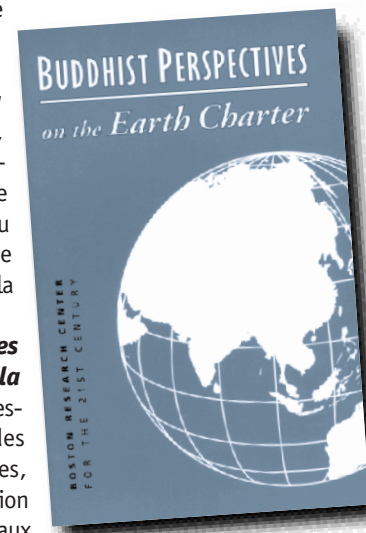
"Spiritualité et Charte de la Terre" conduite par Virginia Strauss, directrice générale du Boston Research Center, et par Jay McDaniel, du Collège Hendrix, a eu lieu lors de la sixième conférence internationale de la Société pour l'étude bouddhique et chrétienne avec 170 chercheurs, étudiants, praticiens une semaine durant autour

du thème "Bouddhisme, christianisme et sauvegarde de notre planète". (cf. le *3Civ* du mois de juillet-août 2001, n° 479-480, p. 41) Il intervient, par ailleurs, en tant que sponsor de certaines manifestations. Par exemple, lors de la réunion annuelle de l'Académie américaine des religions à San Francisco, à laquelle 600 savants assistaient. Le Pr Steven Rockefeller, professeur émérite en religions du Collège de Middlebury et commissaire de la Charte de la Terre y a présenté la Charte comme "une vision spirituelle qui va au-delà des éthiques partagées". Il a vivement pressé les participants à se familiariser à ses principes et à l'inclure dans leur programme d'enseignement. Malgré ses imperfections, le document génère parmi les jeunes un formidable sens de l'espoir pour l'avenir. Le Boston Research Center est à l'origine de la publication de trois ouvrages portant sur la Charte de la Terre :

► **Perspectives bouddhiques sur la Charte de la Terre,** points de vue d'érudits du bouddhisme sur la contribution du bouddhisme pour une nouvelle éthique de la Terre.

► **Visions de femmes sur la Charte de la Terre,** collection d'essais réalisés par des femmes renommées, qui explorent la relation entre les sujets cruciaux pour les femmes et les principes et valeurs de la Charte de la Terre.

► **Droits de l'Homme, loi environnementale et Charte de la Terre,** ouvrage dérivé d'une délibération dont le thème était "Étapes pratiques pour réaliser une justice environnementale" et qui s'est tenue en 1997 entre avocats, érudits, et militants engagés dans le combat pour l'application de la législation des initiatives individuelles.



Actions en France pour 2002

En France où la Charte de la Terre est encore peu connue, la prise de conscience environnementale commence néanmoins à grandir si l'on en croit les événements qui ont eu lieu en ce début d'année 2002 :

► **À La Villette (Paris),** s'est organisé début février un grand rassemblement public autour de Jacques Testart, scientifique français très connu, sur le thème "Changement climatique et citoyenneté". Les résultats de ce colloque doivent

remonter au Sommet de Johannesburg (26 août au 4 septembre).



► **À Lyon,** du 21 au 23 février, s'est tenu un forum international de grande ampleur, "Dialogues pour la Terre", organisé par la Croix verte internationale, le Conseil de la Terre et le Conseil mondial des anciens ministres des Affaires

étrangères, sous le haut patronage du président de la République française, du Premier ministre, du maire de Lyon et de son prédécesseur, avec la participation du Secrétariat de la Charte de la Terre et d'un certain nombre de responsables religieux, scientifiques, du monde des affaires, de celui de la justice et d'associations diverses, autour du thème "Globalisation et développement durable : l'éthique est-elle le maillon manquant ?" Le forum s'est tenu, lui aussi, pour préparer le rendez-vous de Johannesburg. ●

La Soka Gakkai internationale (SGI)



Non seulement la Charte de la Terre fait écho aux principes bouddhiques du "lien entre soi-même et l'environnement" et de "l'interdépendance entre toutes formes de vies", mais elle fournit une base commune sur laquelle les peuples de toutes traditions spirituelles et milieux peuvent s'entendre. Voici quelques actions menées dans le monde

par des membres de la SGI, qui ont su manifester leur soutien et leur engagement à la Charte pour amorcer le changement de manière créative :

En Asie : En janvier et février 2000, la SGI a co-sponsorisé avec le Conseil de la Terre, un "Earth Charter Asia Tour", voyage organisé de deux semaines. Expositions, affiches, sensibilisation, mise en action de dispositifs, discussions, forums "jeunesse" centrés sur les thèmes de l'environnement, la jeunesse, la société civile et les perspectives spirituelles, tous envisagés du point de vue de la Charte de la Terre. Les agences de voyages locales en ont fait la promotion dans 7 pays d'Asie. Trois mille participants sur deux mois dont de nombreux journalistes et membres d'ONG.

Dans certains des pays cités, des ONG locales étaient également impliquées dans l'organisa-

Pour adhérer à la Charte de la Terre, consultez le site internet (anglophone) : <http://www.earthcharter.org/> puis cliquez sur *Endorse the Earth Charter* ou reportez-vous au bulletin d'adhésion présenté en page 35 de ce numéro de *3Civ*.



Un forum sur la Charte de la Terre au Centre de la SGI-Uruguay à Montevideo en 1999

tion des événements. C'est l'exemple de la SGI-Malaisie qui a lancé le projet de recyclage "TREES" en partenariat avec une ONG locale. Ce projet a encouragé des groupes locaux de la SGI-Malaisie à créer leur propre projet de recyclage.

Aux États-Unis : Pendant l'année 2000, environ vingt réunions ont été organisées par les membres de la SGI-USA pour promouvoir la Charte de la Terre. Parallèlement, de petites réunions ont été organisées chez des particuliers et d'autres au sein d'universités. En 2001, des représentants de la SGI-USA ont participé au sommet des communautés de la Charte de la Terre qui planifie une campagne nationale d'éducation.

Au Pays-Bas : En mars 2000, La Soka Gakkai des Pays-Bas a organisé une réunion sur la Charte et l'a traduite en néerlandais. En juin 2000, les membres néerlandais ont été très actifs lors du lancement du document final de la Charte de la Terre au Peace Palace à La Haye en réalisant une bande musicale et en présentant deux pièces jouées par des enfants, intitulées *Laissez-nous essayer et Rouge, jaune et bleu*. Des initiatives individuelles ont été prises par des membres de la Soka Gakkai de nombreux autres pays. ●